ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de Grenoble
Division des examens et concours

DEC POLE CONCOURS
Réf N° DEC/POLECONCOURS/XIII/26/252
Affaire suivie par : Pascale Amblard
Tél : 04 76 74 75 68
Mél : pascale.amblard@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRÊTÉ

N° DEC/POLECONCOURS/XIII/26/252 du 12 novembre 2026

- Vu le décret 2015-885 du 20-07-2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique ;
- vu l'arrêté du 20-07-2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;
- vu la circulaire ministérielle n°2015-110 du 21-07-2015 (BO n°30 du 23-07-2015) ;
- vu l'arrêté rectoral n° DEC/POLECONCOURS/XIII/26/129 du 5 mai 2026 portant ouverture de la session 2027 du CAFFA.

Article 1 : le jury académique chargé du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA), organisé dans l'académie de Grenoble en 2027, est constitué comme suit :

Monsieur Giuseppe INNOCENTI	IA-DASEN de la Savoie	Président de jury
Madame Clarisse GAMBINI	ADASEN de la Drôme	Vice-présidente de jury
Madame Sandrine SAUREL	ADASEN de l'Ardèche	Membre
Monsieur Mohammed MARZOUK	ADASEN de l'Isère	Membre
Madame Anne-Sophie CRET	ADASEN de la Savoie	Membre
Madame Fabienne VERNET	ADASEN de la Haute-Savoie	Membre
Madame Cinzia CARLUCCI	Doyenne du collège des IA-IPR	Membre
Madame Audrey ATTUYER	Doyenne du collège des IEN ET/EG/IO	Membre
Monsieur Didier MARTIN	Directeur de l'EAFC	Membre
Madame Lucille JULIEN	Directrice adjointe de l'EAFC	Membre
Monsieur Abdelhamid CHAACHOUA	Directeur de l'INSPE	Membre
Monsieur Joseph SERGI	Proviseur du lycée André Argouges - Grenoble	Membre
Monsieur Pascal DOURNON	PFA, Collège Stendhal - Grenoble	Membre

Article 2 : le jury des épreuves d'admissibilité se réunira le jeudi 17 décembre 2026.

Article 3 : le jury des épreuves d'admission se réunira le mardi 11 mai 2027.

Article 4 : la secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,
Signé le 13/11/2026 par Mme Laurence Giry,
Cheffe de la division des examens et concours,
Conforme à l'original, disponible sur demande

Division des examens et concours
Mél : dec.concours@ac-grenoble.fr
Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1